



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Programme de coopération renforcée Canada-France

CATÉGORIE DU SUJET :

Coopération environnementale

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Accord de coopération

ÉTAT :

Signé par le Canada – Adopté par les leaders au cours de la visite du premier ministre Harper au président Hollande, en France, le 14 juin 2013.

L'accord a été renouvelé en octobre 2016 par le premier ministre Justin Trudeau et le premier ministre Manuel Valls.

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Affaires mondiales

Partenaire : De nombreux autres ministères sont partenaires, y compris Environnement et Changement climatique Canada.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :**Liens Web :**

[Programme de coopération renforcé Canada-France](#)

Personnes-ressources :

[Informathèque d'ECCC](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Janvier 2020

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Le Canada et la France partagent un engagement ferme à protéger l'environnement et à assurer l'avenir des générations à venir. En renforçant leur coopération, les deux pays favorisent la mise en application rapide de l'Accord de Paris et ils relèvent le défi des changements climatiques.

Le Canada et la France font progresser leur programme de coopération renforcée au moyen de différentes initiatives, dont les marchés publics écologiques, l'accélération de l'adoption de politiques, de programmes et de pratiques d'efficacité énergétique et la tarification du carbone. De plus, les deux gouvernements collaborent avec des partenaires nationaux et des organisations internationales à l'appui des objectifs de l'Accord de Paris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

OBJECTIF

Renforcer la coopération dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement durable, en mettant l'accent sur la protection des femmes et des enfants; renforçant la coopération économique et scientifique; et favorisant des liens sociaux, culturels et interpersonnels plus étroits, en particulier avec les jeunes.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

En 2016, le Canada et la France ont réaffirmé leurs liens avec le renouvellement du programme de coopération renforcée Canada France. Un élément de ce programme détermine une reconnaissance conjointe de l'universalité du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les deux pays s'engageant à le mettre en œuvre en accordant une attention particulière aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans ce cadre, le Canada et la France s'efforceront d'intégrer les buts du développement durable dans leur coopération, notamment la lutte aux changements climatiques, l'action pour réduire les inégalités et l'engagement à appuyer les femmes et les filles. Le programme d'action renouvelle également les liens bilatéraux en rapport avec les changements climatiques. Les deux pays travailleront ensemble pour assurer la mise en œuvre intégrale et opportune de l'Accord de Paris. Le Canada et la France travailleront également avec des pays partenaires pour aider à mettre

en oeuvre leur contribution déterminée au plan national, spécialement en renforçant leurs efforts d'adaptation.

RÉSULTATS ATTENDUS

L'accord aidera les parties à mieux comprendre leurs points de vue respectifs sur les changements climatiques.

PARTICIPATION DU CANADA

L'accord est important pour le Canada parce que la France est un partenaire prioritaire important. Ce point est reflété dans la coopération dans tous les domaines d'intérêt mutuel, y compris l'environnement.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Pour ce qui est des changements climatiques, les responsables canadiens et français continuent à organiser des conversations bilatérales en marge des rencontres multilatérales sur le climat, qui font progresser nos priorités mutuelles dans le cadre de l'Accord de coopération renforcée.